Elections Législatives du 23 Novembre 1958

Circonscription de BEAUNE

Profession de foi d'Albert LALLE

Candidat Républicain, Indépendant et Paysan

Electrices, Electeurs,

Un immense espoir est né le 28 Septembre. Par delà les vieilles étiquettes, les Français se sont unis dans le « oui » pour ouvrir la voie à un ordre nouveau.

Ce serait un crime contre la France, contre son avenir, contre son indiscutable guide, le général de Gaulle, de laisser la vie politique française s'égarer, à nouveau, dans les divisions et les joutes de partis, qui condamnent notre Pays à l'inaction ou à l'impuissance, et qui condamnent notre droit de parole et d'action dans le monde.

Ce crime ne sera pas si le Gouvernement gouverne ; sa stabilité sera la pièce maîtresse, si souvent souhaitée, de l'édifice nouveau

S'appuyant sur elle, il faut que s'accomplisse la réalisation des espoirs du peuple français.

A L'INTÉRIEUR, l'ordre et la prospérité seront les garants d'une vie décente, ce qui nécessite :

1. Un Parlement qui ne déborde pas les limites de ses attributions et qui, par une gestion financière rigoureuse, maintienne la stabilité monétaire.

2. Une politique résolue d'expansion économique :

— par des encouragements réels à la productivité et à l'initiative privée ;

— par une politique avisée en matière de crédit : l'abaissement du taux de l'escompte doit faciliter la reprise, et l'appel aux capitaux privés ;

— par la simplification et l'allègement de nos charges fiscales. Il faut encourager l'épargne afin que ce ne soit pas l'impôt, mais l'emprunt qui finance nos investissements ;

— par la vulgarisation des moyens modernes de production en vue d'abaisser nos prix de revient et de rendre nos produits compétitifs ;

— par une adaptation de l'artisanat aux conditions économiques, grâce à sa modernisation et à une qualification professionnelle plus poussée ;

— par un encouragement à toutes les initiatives valables, susceptibles de sauver les régions déshéritées, soit en utilisant les atouts locaux inexploités, soit en les faisant profiter d'une décentralisation industrielle intelligemment conduite ;

— par l'accroissement de nos exportations qui doit rétablir l'équilibre de notre balance commerciale.

3. Une politique sociale équilibrée qui ne soit pas une série de mesures illusoires, mais une réalité garantie par la stabilité monétaire et l'expansion économique avec plein emploi. Le monde du travail doit en tirer un accroissement de bien-être et de sécurité. Une place toute spéciale doit y être faite au problème du logement en tenant compte de l'ampleur des prévisions.

Aux vieux travailleurs, il faut assurer une vie décente. Et que soient également respectés les droits inviolables des Anciens Combattants et Victimes de Guerre !

4. Une répartition plus équitable du revenu national entre les diverses branches de l'économie. L'agriculture, souvent sacrifiée, doit pouvoir compter que tout sera mis en œuvre pour l'équipement des campagnes (électrification, adductions d'eau, voirie, remembrement, etc.) et la sauvegarde des exploitations familiales. Elle doit aussi profiter d'avantages sociaux plus

Sciences Po / fonds CEVIPOF

étendus, comme l'assurance maladie avec la garantie « gros risques » aux exploitants. Elle doit poursuivre une politique de qualité, notamment dans le secteur des grands vins, qui lui permettra de conquérir ou de conserver des débouchés sur les marchés extérieurs.

Les décisions prises en 1957 concernant l'orientation de la politique agricole, la garantie des prix et l'indexation doivent être intégralement maintenues, en même temps que doit être poursuivi l'abaissement du coût de ses moyens de production (engrais, carburants, machines agricoles).

5. Une administration décentralisée et simplifiée qui brise avec les lenteurs et les complexités bureaucratiques et se refuse à immobiliser les initiatives.

6. Un desserrement de la tutelle de l'Etat sur les collectivités locales.

7. Un souci constant de l'avenir qui se traduise par une politique en faveur de la jeunesse. Les écoles et le nombre des maîtres qualifiés doivent être proportionnés aux besoins :

— pour que les enfants ne s'écrasent plus dans des classes surchargées ;

— pour que les enfants des campagnes puissent, à l'égal de ceux des grands centres et sans que l'éloignement impose à leurs parents des sacrifices pécuniaires excessifs, poursuivre leurs études dans les établissements de leur choix ;

— pour que l'enseignement agricole devienne l'égal indispensable des autres enseignements professionnels.

Il ne sera jamais trop fait pour l'enseignement d'une enfance et d'une jeunesse qui sont nos forces de demain.

OUTRE-MER, la France aspire à la paix qui rendra ses fils à leurs familles et à leur travail. Dans une politique de mesure qui exclut l'oppression comme l'abandon, la France a défini des perspectives précises. Dotée d'un nouveau statut qui fasse une large place à la Communauté musulmane, puissamment mise en valeur, l'Algérie doit connaître un destin pacifique dans l'ensemble français.

L'heure de la Communauté franco-africaine est venue, qu'elle soit saisie ! L'association économique et la collaboration dans la justice permettront, dans l'intérêt des peuples d'Afrique comme dans notre intérêt, l'exploitation immédiate des richesses avant que les convoitises des grands rivaux internationaux y sèment de nouvelles luttes.

DANS LE MONDE, la France nouvelle force le respect par sa volonté de renaissance, par la confiance qu'impose son chef et par celle que le peuple français a placée dans ce chef, au jour du Référendum.

Dans ce climat favorable, nous voulons œuvrer :

— pour la mise au point du marché commun qui doit consolider notre économie dans un ensemble européen ;

— pour l'Europe unie et la fidélité à l'alliance atlantique ;

— pour la poursuite de toute tentative en faveur de la paix.

S'il est une raison qui doit plus que jamais nous inciter à tout effort de prestige économique et moral, c'est que la France utilisera toujours le respect qu'elle inspire contre les entreprises de force, dans l'intérêt des peuples sous-développés et pour le rapprochement des nations, selon sa traditionnelle volonté de paix et d'humanité.

L'avenir de la France, c'est le vôtre. En disant « oui » le 28 septembre, vous avez prouvé que vous saviez quelles menaces pèsent sur lui.

De votre vote du 23 novembre, il dépendra que soit confirmée votre volonté de redressement.

Albert LALLE,

Agriculteur,

Député sortant, Maire de Villy-le-Moutier,

Président de la Commission de l'Agriculture à l'Assemblée Nationale.

Imp. Bertrand, Beaune

Sciences Po / fonds CEVIPOF